

Communiqué de presse

16 juin 2020

Lors de sa dernière réunion, la Commission Swiss GAAP RPC a traité, entre autres, les thèmes suivants :

- **Swiss GAAP RPC 30 « Comptes consolidés »**

Le responsable du groupe de travail, P. Balkanyi, a présenté à la commission l'état d'avancement du projet de révision de la Swiss GAAP RPC 30, qui a ensuite fait l'objet d'intenses discussions. L'accent a été mis sur le traitement des entités associées (méthode de la mise en équivalence), les divulgations en cas d'acquisitions et de désinvestissements, et l'acquisition ou la vente progressive d'entreprises. Lors de la prochaine séance, il est prévu de présenter pour la première fois un projet global de révision de la Swiss GAAP RPC 30 « Comptes consolidés », y compris les dispositions transitoires.

Pour toute question et suggestion à propos du remaniement de la norme Swiss GAAP RPC 30 « Comptes consolidés », veuillez contacter :

Patrick Balkanyi, membre du comité d'experts/responsable de projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél. : 058 792 26 76

- **Nouvelle brochure 2020**

Les éditions allemande, française et italienne de la nouvelle brochure des recommandations « valable à partir du 01.01.2020 » sont disponibles depuis le printemps 2020. La version anglaise, qui a fait l'objet d'une révision linguistique approfondie, est disponible en version électronique depuis le 15 juin. La version imprimée sera disponible à la fin du mois de juillet. Parmi les nouveautés, citons en particulier la recommandation Swiss GAAP RPC 40 « Présentation des comptes des compagnies d'assurance » ainsi que la révision linguistique des traductions. Les brochures RPC sont disponibles directement sur le [site du RPC](#).

En raison de la portée de la RPC 30 et de la nécessité anticipée de poursuivre les discussions, il a été décidé avant la séance que le deuxième projet en cours, « Subventions, allocations et aides », sous la direction de Michael Annen, serait traité lors de la prochaine séance de la commission.

De plus, en raison de la « situation extraordinaire » liée au coronavirus, la séance s'est tenue virtuellement pour la première fois.

Pour toute question complémentaire, veuillez-vous adresser à :

Prof. Dr. Peter Leibfried, président de la Commission de la Fondation RPC, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél. : 071 224 76 30

La Commission RPC (www.fer.ch/fr) est l'organe de présentation des comptes publics dont les recommandations pour le « Swiss Reporting Standard » et le « Standard pour les sociétés immobilières » sont reconnues par SIX Exchange Regulation et largement répandues dans les domaines relevant du droit privé et public. La présentation des comptes conformément aux Swiss GAAP RPC donne une image fidèle de la situation patrimoniale, de l'état des finances et du résultat (True & Fair View, Fair Presentation).